

COVEA SECURITE

Société d'investissement à capital variable
RCS PARIS 417 939 873
Siège Social : 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 PARIS

Paris le 17 avril 2015

Madame, Monsieur,

Vous êtes actionnaire de la SICAV Covéa Sécurité et nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à notre société.

Par décision du Conseil d'Administration de votre SICAV du 2 février 2015 et suite à l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 avril 2015, votre SICAV absorbera le fonds Covéa Trésorerie.

A l'occasion de cette fusion, Covéa Sécurité changera de classification pour se rapprocher de celle du fonds absorbé et adopter celle d'OPCVM « Monétaire » au lieu d'OPCVM « Monétaire Court Terme ».

Le changement de classification a un impact sur la méthode de sélection des instruments financiers détenus en portefeuille par votre SICAV sans modifier de façon significative sa stratégie d'investissement.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre plus général de la rationalisation de la gamme des OPC de COVEA Finance dans un contexte de marché de taux obligataires peu élevés. Les deux OPC concernés ont des classifications voisines (« monétaire court terme » pour la Sicav absorbante et « monétaire » pour le FCP absorbé) et partagent un objectif de gestion et des stratégies d'investissements relativement similaires.

Ces opérations de mutation ont reçu l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers le 10 avril 2015.

La date d'effet de l'ensemble de ces opérations est fixée au 1^{er} juin 2015. La fusion sera réalisée à la même date sur la base des valeurs liquidatives du vendredi 29 mai 2015.

En raison des modifications apportées à votre SICAV sur son profil rendement/risque, nous vous invitons en conséquence à vous rapprocher de votre conseiller financier afin de vérifier si le fonds reste adapté à vos besoins.

Nous vous rappelons que si ces opérations ne vous satisfont pas, vous avez la possibilité de sortir sans frais à tout moment, la SICAV n'appliquant pas de frais de sortie. Si elles vous conviennent, aucune action de votre part n'est nécessaire.

Modifications entraînées par l'opération

- Le profil de risque :

Modification du profil rendement/risque : OUI

Augmentation du profil rendement/risque : OUI, en raison du changement sur la méthode de sélection des instruments financiers et notamment, de l'allongement de la maturité des titres détenus en portefeuille par votre SICAV résultant du changement de classification de votre SICAV.

- Augmentation des frais : NON

Actions G : FR0000931412

Actions A(D) : FR0000931420

Actions A(C) : FR0011365204

Les modifications entrainées par l'opération sont répertoriées dans le tableau ci-dessous :

Principales Evolutions		
Dénomination	Covéa Sécurité (après mutation)	Covéa Sécurité (avant mutation)
Classification AMF	Monétaire	Monétaire Court Terme
Catégories d'actifs	Titres de créance négociables et instruments du marché monétaire ou obligataire: Durée de vie résiduelle maximale à l'acquisition des titres : 2 ans avec des taux révisables sous un délai maximal de 397 jours. Durée de vie moyenne pondérée (« Weighted Average Life » ou « WAL ») : 12 mois maximum Maturité moyenne pondérée du portefeuille jusqu'à l'échéance (ou «Weighted Average Maturity» ou «WAM») : 6 mois maximum.	Titres de créance négociables et instruments du marché monétaire ou obligataire: Durée de vie résiduelle maximale à l'acquisition des titres : 397 jours maximum Durée de vie moyenne pondérée (« Weighted Average Life » ou « WAL ») : 120 jours maximum Maturité moyenne pondérée du portefeuille jusqu'à l'échéance (ou «Weighted Average Maturity» ou «WAM») : 60 jours maximum.
	OPC : L'OPCVM peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPC de classification « Monétaire » ou « Monétaire Court Terme ».	OPC: L'OPCVM peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPC de classification « Monétaire Court Terme ».
Profil de Risque :	Risque de Crédit Risque de Taux Risque de Perte en Capital Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés ou titres intégrant les dérivés (mise à jour d'un risque existant)	Risque de Crédit Risque de Taux Risque de Perte en Capital
Durée de placement recommandée	Inférieure à 3 mois.	Au minimum de 24 heures.

Informations pratiques

Les documents d'informations clés pour l'investisseur (DICI) de votre OPCVM seront disponibles sur le site de Covéa Finance : www.covea-finance.fr.

Il est nécessaire d'en prendre connaissance afin de connaître la politique d'investissement de votre OPCVM et les risques associés. Il vous est conseillé de le lire.

Les versions papiers des Prospectus et DICI sont adressés après un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

Covéa Finance
8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 Paris.
communication@covea-finance.fr

Nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller financier afin de vérifier si votre OPCVM reste adapté à vos besoins et à votre profil rendement/risque.

Nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.